

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mercredi 24 novembre 2021

## Le Centre national de la musique et Clermont Auvergne Métropole signent une convention de partenariat visant à soutenir la filière locale de la musique et des variétés.

Ce mercredi 24 novembre, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Forum Jazz organisé à Clermont-Ferrand, Jean-Philippe Thiellay, Président du Centre national de la musique (CNM) et Olivier Bianchi, Président de Clermont Auvergne Métropole, ont signé un partenariat pour consolider la structuration de la filière locale de la musique et des variétés. Il s'agit de la première convention de partenariat signée entre une métropole et l'établissement public, qui affirme par-là sa volonté d'ouvrir son action territoriale à des collaborations avec des groupements de collectivités.

En vertu de sa mission de soutien et de promotion de la musique dans tous les territoires, le CNM agit depuis sa création en coopération avec les collectivités locales, notamment par la mise en œuvre de contrats de filière au niveau régional signé entre l'Etat – DRAC, son opérateur le CNM et une Région, un ou plusieurs Départements. En 2021, le CNM a multiplié ses échanges à destination des institutions territoriales en vue de proposer un soutien au plus proche des réalités et des besoins locaux.

Partageant des valeurs communes, Clermont Auvergne Métropole est la première intercommunalité à s'engager aux côtés du CNM. La Métropole entend ainsi soutenir financièrement des filières durement touchées par la crise sanitaire tout en renforçant les atouts du territoire pour la candidature de Clermont-Ferrand au titre de Capitale européenne de la Culture 2028.

Ce partenariat d'un an, construit en lien avec les services déconcentrés de l'Etat et destiné à être intensifié et pérennisé à partir de 2022, vise à :

1. **soutenir la création et la diversité dans les champs de la musique et des variétés** (musique enregistrée et spectacle vivant), avec une attention particulière pour le développement de la musique à l'image, les enjeux propres aux musiques traditionnelles et le soutien aux structures émergentes de production ;
2. **renforcer l'accompagnement et la formation des professionnels de la métropole**, au regard des transformations du secteur en matière d'emplois et de métiers, de transition écologique et énergétique et d'égal accès des femmes et des hommes aux métiers de la musique et des variétés.

Dans ce cadre, **les partenaires ont créé un fonds de 40 000 € financé à parité et lancent un premier appel à projets dédié au domaine de la musique/image**, dont l'ambition est de valoriser des artistes et des projets issus de la Métropole ainsi que d'encourager la création de productions originales et novatrices associant l'image à la musique.

Le règlement complet de l'appel à projets et les modalités de candidature sont disponibles sur le site du CNM : <https://cnm.fr/aides/les-aides-territoriales/metropole-de-clermont-ferrand/>.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **20 décembre 2021 inclus**.

### CONTACTS PRESSE

#### Clermont Métropole

Direction de la communication

[communication@clermontmetropole.eu](mailto:communication@clermontmetropole.eu)

04 73 98 35 11

#### Centre national de la musique

Service presse

[presse@cnm.fr](mailto:presse@cnm.fr)

01 83 75 26 46

Agence de presse Opus 64

[v.samuel@opus64.com](mailto:v.samuel@opus64.com)

01 40 26 77 94